

**Nombre de Délégués :**

En exercice	114
Présents	58
Procurations	9
Votants	67

DELIBERATION N°17-220324**Objet : Budget SPIC « Périgord Noir Environnement » – Tarifs 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux mars, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES du Périgord Noir dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à "La Borne 120", Commune de Marçillac-St-Quentin sous la présidence de M. Jérôme PEYRAT, Président.

Date de Convocation du Comité Syndical : *le 08 mars 2024*

Etaient présents :**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FENELON :**

ARCHIGNAC	Joël PARKITNY	
BORREZE	Dominique HERMENAULT	
CALVIAC EN PERIGORD	Sylvie MENARDY	
CARLUX	Marie-Laure FERBER	
CARSAC AILLAC	Laurent LACOMBE	
JAYAC	Guy ESTRUC	
PAULIN	Alain PERIQUOI	Catherine CHEYROU
PECHS-DE-L'ESPERANCE	Gérard VIELLE	
SALIGNAC EYVIGUES	Jacques FERBER	
SIMEYROLS	Jean-Pierre PLANCHE	
PRATS DE CARLUX	Héloïse MARADENE	
ST CREPIN ET CARLUCET	Brigitte CAPMAS-REBOUSSOU	Gérard TEILLAC
ST GENIES		
ST JULIEN DE LAMPON	Jean-Pierre HAMEL	Chantal LAVILLE
STE MONDANE	Eric BOURDET	
VEYRIGNAC	Jocelyne MANIERE	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DOMME-VILLEFRANCHE DU PERIGORD :

BOUZIC	Séverine RAMOS	
CASTELNAUD LA CHAP.		
CENAC ET ST JULIEN		
DAGLAN	Maurice LAPOUGE	
DOMME	Francis COUSIN	
FLORIMONT GAUMIER		
GROLEJAC	Jocelyne TIREL-LALAUDE	
NABIRAT		
ST AUBIN DE NABIRAT	Christian GARRIGOU	Damien BARD
ST CYBRANET	Alain BIELHER	
ST LAURENT LA VALLEE	Lilian GILET	
ST MARTIAL DE NABIRAT	François DEFONTAINE	Hervé MENARDIE
ST POMPON	Pierre COUDON	
VEYRINES DE DOMME	Jean-Pascal FARINA	Pascal MISSIAEN

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE :

ALLAS LES MINES	Yves GAROUTY	Sylvain BRUNEY
CASTELS-BEZENAC	Hervé CARVES	Alain FREREBEAU
MEYRALS	Jacqueline JOUANEL	

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE L'HOMME :

AUBAS	Jean-Marie DESCAMP	
COLY-ST AMAND		
FANLAC		
LA CHAPELLE AUBAREIL	Sébastien FRIT	
LES FARGES		
MONTIGNAC		
PEYZAC LE MOUSTIER	Hervé DUVAUCHELLE	
SERGEAC	Pierrette BLEMONT	
ST LEON SUR VEZERE	Gé KUSTERS	
THONAC	Patrick LE MELLEDO	
VALOJOUXX	Jean-Pierre MEGE	Odile ROUX

AR Prefecture

024-252402284-20240322-17_220324-DE
Reçu le 03/04/2024

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SARLAT-PERIGORD NOIR :

BEYNAC et CAZENAC	Serge PARRE	François VAUCEL
LA ROQUE GAGEAC	Jérôme PEYRAT	Jacques TUNEU
MARCILLAC ST QUENTIN	Michel ANDRE	
MARQUAY	Nathalie GLEMAREC	
PROISSANS	Patrick CROUZILLE	
SARLAT LA CANEDA	Marlies CABANEL	
ST ANDRE-ALLAS	Céline DUVAL	
ST VINCENT DE COSSE	Nathalie BALLERAND	Christine DANGREMONT
ST VINCENT LE PALUEL	Eric ALARD	
STE NATHALENE		
TAMNIES		
VEZAC	Sylvie DELBARY	Christian ROBLES
VITRAC		

Excusés :

Mme Marion CHAPUT (*Saint-Geniès*), M. Charles MOLINA (*Saint-Geniès*).

Procurations :

Mme Marie-Pierre VALETTE (*Sarlat-la-Canéda*) donne procuration à Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*);
Mme Catherine BERTHELOT (*La Chapelle-Aubareil*) donne procuration à Sébastien FRIT (*La Chapelle-Aubareil*);
M. Guy PRIESTER (*Pechs-de-l'Espérance*) donne procuration à M. Gérard VIELLE (*Pechs-de-l'Espérance*);
M. Patrick ARMAGNAT (*Domme*) donne procuration à M. Francis COUSIN (*Domme*);
M. Pierre CHEVALIER (*Borrèze*) donne procuration à M. Dominique HERMENAULT (*Borrèze*);
Mme Elisa COUSIN (*Aubas*) donne procuration à M. Jean-Marie DESCAMP (*Aubas*);
M. Vincent JARDEL (*Sergeac*) donne procuration à Mme Pierrette BLEMONT (*Sergeac*);
Mme Claudine FARFAL (*Saint-Cybranet*) donne procuration à M. Alain BIELHER (*Saint-Cybranet*);
M. Jean-Jacques ALBIE (*Saint-André-Allas*) donne procuration à Mme Céline DUVAL (*Saint-André-Allas*).

Mme Marlies CABANEL (*Sarlat-la-Canéda*) a été élue secrétaire de séance.

.....

Monsieur le Président expose au Comité Syndical qu'il est nécessaire de définir les différents tarifs applicables par le budget SPIC « Périgord Noir Environnement » du SICTOM DU PERIGORD NOIR, pour l'exercice 2024.

Après avis du Bureau Syndical, en date du 18/03/2024,
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve** les nouveaux tarifs hors taxes applicables dans le cadre du budget annexe du SPIC "Périgord Noir Environnement" pour l'exercice budgétaire 2024, comme suit :

PRESTATIONS EFFECTUEES :	
Locations Benne 15 à 30 m ³	de 50,00 € à 78,00 €/mois 7,50 €/jour
Installation, vidage, enlèvement des bennes Installation, échange, retrait	50,00 € à 200,00 €/rotation en fonction de l'éloignement du client et du cahier des charges 50 % de remise sur la seconde benne en cas de transport de bennes en duo
Forfait chargement grappin	60,00 €/unité
Prestation avec la chargeuse	70,00 €/heure (<i>chargeuse + chauffeur</i>)
Collecte du verre auprès des professionnels :	
Service à la carte : intervention individuelle à la demande d'un commerçant	
Pour la première intervention	120,00 €
Par intervention à partir de la seconde	80,00 €
Participation forfaitaire : enlèvement régulier des caissettes de bouteilles vides (deux fois/semaine en juillet et août, une fois/semaine le reste de l'année)	
Assujettis à la redevance de 2ème catégorie :	250,00 €/an
Assujettis à la redevance de 1ère catégorie :	380,00 €/an
Contribution hors redevance forfaitaire :	400,00 €/an
UTILISATION DU MATERIEL DU BUDGET SPIC POUR LE BUDGET GENERAL DU SICTOM (véhicule sans chauffeur) :	
Camion seul	1,70 €/km
Camion attelé d'une remorque	2,30 €/km
UTILISATION DU TRACTEUR ROUTIER :	
Tracteur routier avec chauffeur	2,00 €/km
Tracteur routier sans chauffeur	1,50 €/km
Tracteur routier et de la remorque avec chauffeur	2,65 €/km
Tracteur routier et de la remorque sans chauffeur	2,20 €/km
TRAITEMENT :	
Cartons	Gratuit
Métaux ferreux et non ferreux	Gratuit
Films plastiques rétractables et étirables	Gratuit
Bois traité et non traité	55,00 €/tonne
Déchets végétaux	35,00 €/tonne
Déchets inertes (gravats)	15,00 €/tonne
Polystyrène	10,50 €/m ³
Déchets divers non valorisables	180,00 €/tonne (TGAP incluse)
ACHAT ET VENTE DE MATIERES VALORISABLES :	
Cartons, films plastiques, métaux ferreux et non ferreux	Suivant cours mensuel (Prix indexés sur les indices de référence des revues « Usine Nouvelle » ou « Recyclage Récupération »)
VENTE :	
Sacs plastiques noirs 50 l	49,50 € le mille
Sacs plastiques jaunes 50 l	62,00 € le mille
Compost	11,00 €/tonne

PLATEFORME DES BOUES DE STEP: TARIFS INITIAUX POUR LA FACTURATION DES GESTIONNAIRES DES STATIONS D'EPURATION :

<i>STATION D'EPURATION DE SARLAT</i>	90,00 €/tonne de boue brute
<i>STATION D'EPURATION DE TERRASSON</i>	94,00 €/tonne de boue brute
<i>STATION D'EPURATION DU LARDIN SAINT LAZARE</i>	94,00 €/tonne de boue brute
<i>STATION D'EPURATION DE MONTIGNAC</i>	94,00 €/tonne de boue brute
<u>AUTRES STATIONS D'EPURATION</u>	
<u>Traitement des boues de STEP</u>	
Boues de siccité inférieure à 20%	79,00 €/tonne de boue brute
Boues de siccité égale ou supérieure à 20%	77,00 €/tonne de boue brute
<u>Location de bennes pour le transport des boues de STEP</u>	
Par benne	299,80 €/mois ou 10,85 €/jour
<u>Transport des boues depuis une station d'épuration jusqu'à la plateforme de Marcillac</u> (camion + chauffeur)	
Camion seul	2,00 €/km
Camion attelé d'une remorque	2,50 €/km
Les présents tarifs concernant les autres stations d'épuration sont réactualisés en fonction de l'évolution des indices intégrés aux formules de calcul de révision de prix, inscrites dans les contrats de prestations de services passés avec les exploitants.	
<u>SARL CADIOT</u>	
Transport et traitement des boues	74,00 €/tonne de boue brute
Traitement des boues seul	65,00 €/tonne de boue brute

Fait à Marcillac-Saint-Quentin, le 22 mars 2024.

Jérôme PEYRAT
Président